

Conformément aux dispositions du Décret n°2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de février 2011, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central.

Sociétés	Alliances Développement Immobilier	Atlanta	Auto Hall	BMCI *	Cartier Saada	Label Vie
Caractéristiques du programme de rachat						
Date de démarrage du programme	09/11/2010	01/07/2010	06/07/2010	21/05/2010	25/11/2009	04/08/2010
Date d'échéance du programme	08/05/2012	31/12/2011	05/01/2012	20/05/2011	22/05/2011	04/02/2012
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	605.000 (5%)	3.009.522 (5%)	944.000 (2%)	663.942 (5%)	468.000 (10%)	114.538 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	1.000	130	130	1.125	30	1.500
Cours minimum de vente (DH)	650	84	80	825	17	1.120
Réalisation du programme de rachat						
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	4.684 (0,039%)	1.481.841 (2,46%)	26.188 (0,055%)	50.444 (0,38%)	31.849** (0,68%)	5.945 (0,26%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	15.027	–	29.770	–	366	133
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	726,62	–	81,69	–	20,25	1.258,04
Nombre total d'actions cédées au mois de février	–	–	–	–	–	–
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	–	–	–	–	–	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	19.711 (0,163%)	1.481.841 (2,46%)	55.958 (0,12%)	50.444 (0,38%)	32.215 (0,69%)	6.078 (0,27%)

* Il s'agit pour cette société du cours minimum d'achat et de vente et du cours maximum d'achat et de vente, tels que validés par son assemblée générale des actionnaires.

** La déclaration mensuelle de la société Cartier Saada, au titre du mois de février 2011 fait état d'un écart de 1006 actions au niveau de la situation initiale. Cet écart est imputé selon Intégra Bourse, chargée de l'exécution du programme, à une erreur survenue dans la situation finale d'une déclaration antérieure.

Conformément aux dispositions du Décret n°2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois de février 2011, par les sociétés ayant fait approuver par les assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché. Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central.

Sociétés	Maroc Telecom	Salafin	Samir	SNEP	Sothéma	TIMAR
	Caractéristiques du programme de rachat					
Date de démarrage du programme	10/12/2009	17/08/2010	31/01/2011	01/09/2010	13/01/2011	28/12/2009
Date d'échéance du programme	10/06/2011	16/02/2012	31/07/2012	29/02/2012	12/07/2012	27/06/2011
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat	16.000.000 (1,82%)	118.627 (4,95%)	594.983 (5%)	120.000 (5%)	36.000 (2%)	19.500 (10%)
Cours maximum d'achat (DH)	210	850	880	600	1.350	380
Cours minimum de vente (DH)	130	550	550	380	850	250
	Réalisation du programme de rachat					
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	43.870 (0,005%)	7.210 (0,301%)	162.276 (1,36%)	93.958 (3,91%)	3.181 (0,18%)	90 (0,046%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	97.647	1.704	–	5.720	1.023	15
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	153,14	684,05	–	376,83	1.215,93	380,00
Nombre total d'actions cédées au mois de février	141.517	–	–	–	100	–
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	154,36	–	–	–	1.250,00	–
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	0 (0%)	8.914 (0,372%)	162.276 (1,36%)	99.678 (4,15%)	4.104 (0,23%)	105 (0,054%)

Contact CDVM :

Tél : 05 37 68 89 76

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma